

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 10 MAI 1974.

Discours du Président.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Au cours de la saison 1973-1974 qui vient de s'achever, avec la causerie de M.Siquet, nous avons entendu des communications présentées par Mme Thisse-Derouette, MM.J.Quitin, Gérard Pinsart, Jean Servais, Melle François Lempereur, M.Nicolas Meeus, Melle France Lefèbvre, MM.José Remacle et Armand Siquet.

Toutes étaient illustrées de musique, soit grâce à des enregistrements en grande partie inédits, soit en audition directe. Je me fais un devoir de remercier ici très chaleureusement les interprètes des chansons folkloriques et moyen-âgeuses qui illustrèrent avec tant de finesse la communication de Mme Thisse-Derouette, Mme Lucienne Delvaux, professeur d'art lyrique au Conservatoire de Liège, dont la réputation n'est plus à faire, et M.Philippe Clobus qui défendit avec vaillance les "alions" du Borinage. Dans la séance consacrée au piano à quatre mains présentée par M.Pinsart, Melles Brigitte et Geneviève Focroulle, Meme Anne Leuridan et M.Martin Stévens ont réellement fait honneur à leur maître, mon excellent collègue Robert Leuridan, professeur au Conservatoire Royal de Liège. On a fort apprécié aussi les Villanelles de Léonard de Hodemont lors de la communication de Melle Lefèbvre, exécutées par Memes Edith Cuypers et Myriam Félix, M.Lloyd Bird, J.Quitin et Meme Lucie Valentin dans un ensemble mis au point et dirigé par M.Raymond Platel.

Au cours de cette même année, La Société liégeoise de Musicologie a publié trois bulletins (les nos 6, 7 et 8) qui relatent ces séances et, comme toujours, font paraître un supplément musical inédit qui paraît fort apprécié par ceux de nos membres qui, malheureusement, ne peuvent assister à toutes nos séances.

* * *

Nous voici arrivés, ce 10 mai 1974, au terme des deux années du mandat que vous aviez confié au Comité.

Nous nous étions proposé un but : faire revivre la Société liégeoise de Musicologie. Je crois que nous l'avons atteint puisque, partis de zéro, nous comptons aujourd'hui 130 membres.

Nous avons décidé, pour mieux rester en communication avec chacun, de publier un modeste bulletin. Le 9e numéro est en route et les précédents nous ont valu quelques appréciations flatteuses. Des critiques aussi, cela va de soi. Elles portent surtout sur la présentation de ce bulletin. De fait, notre impécuniosité initiale nous imposait - et je vous en avais prévenus- un travail artisanal parfois un peu bâclé, je l'avoue! Mais nous sommes très conscients des imperfections de nos tirages et nous envisageons de remédier, autant que faire se peut, aux défauts les plus apparents de notre publication.

J'ajoute que des articles nous sont promis qui doivent enrichir son contenu scientifique, ce dont, évidemment, nous nous réjouissons tous.

Un troisième point doit être soulevé.

Il y a deux ans, nous avons exprimé l'intention d'inviter aussi souvent que possible de jeunes musicologues à faire connaître leurs

travaux et de jeunes musiciens à y participer activement. En associant le chercheur et les exécutants, nous avons en vue le service d'une même cause : la défense et l'illustration de la Musique et des Compositeurs. Nous avons fait tout notre possible pour réaliser cette partie de notre programme. Toutefois, nous avons espéré pouvoir effectuer plus de travaux en groupes. La question serait à réétudier, car il semble que le chercheur, tout autant que l'exécutant, ait une propension marquée pour l'isolement dans son travail.

* * *

Par le bulletin et dans les dernières convocations, nous avons attiré l'attention des membres sur l'arrivée à expiration des mandats du Comité actuel : MM. Quitin, Siquet, Mme Thisse-Derouette, MM. Platel et Senny. Nous demandions aussi aux candidats de se faire connaître à notre secrétaire. Malheureusement, personne ne s'est manifesté! Les anciens membres par discrétion peut-être; des candidats éventuels pour ne pas les chagriner? Bref, aucune candidature.

D'autre part, M. Senny, qui nous avait généreusement apporté son appui il y a deux ans me disait combien il lui était difficile de rallier Liège en temps utile pour assister à nos séances. Ayant accepté de nouvelles charges à la Commission du Folklore, il concluait notre entretien avec la franchise directe et la probité qui le caractérisent en disant : "Si vous avez besoin de moi, je reste, mais si quelqu'un d'autre peut vous être plus utile, je lui cèderai volontiers la place".

Nous avons pensé que M. le Professeur Philippe Mercier, Docteur en Musicologie, Professeur à l'Université de Louvain, qui - bien qu'habitant près de Waterloo - assiste à presque toutes nos séances, serait l'homme tout indiqué pour apporter des idées nouvelles à la Société liégeoise de Musicologie. Malgré des occupations fort absorbantes, il a accepté de faire partie du Comité qui se présente aujourd'hui à votre suffrage pour la période 1974-1976. Il serait composé de MM. José QUITIN, Président - Philippe MERCIER, Vice-Président - Armand SIQUET et Raymond PLATEL, secrétaires - Mme Rose THISSE-DEROUETTE, trésorière.

Mais avant de lui accorder l'investiture, veuillez écouter les lignes de forces de son programme.

Le premier souci de ce Comité ressemble étrangement à celui du gouvernement : trouver de l'argent!

Si la Société liégeoise de Musicologie a pu survivre en cette période d'affolement de l'index des prix que nous subissons, c'est grâce à des économies drastiques - dont la présentation de notre bulletin a été la première victime - et surtout grâce à ceux de nos membres - et ils sont très nombreux, heureusement! - qui, spontanément, ont majoré leur cotisation. Pensez que l'envoi d'une convocation il y a deux ans, coûtait 1,50 franc. Aujourd'hui, 3 francs et 4,50 francs au moment où notre Bulletin va sortir (mars 1975). Et tout à l'avenant!

En étudiant notre budget, force nous est de constater que, pour survivre, nous devons demander à chacun une cotisation minimum de 200 francs (comprenant, bien entendu, l'envoi du Bulletin avec son supplément musical).

En ce qui concerne notre programme, nous nous proposons tout

simplement de poursuivre notre action, en tenant compte, naturellement, des remarques que vous nous avez adressées et de celles que vous nous ferez encore. Car la Société de Musicologie, ce ne peut pas être l'affaire d'un Comité, ce doit être le bien commun de tous ses membres. C'est pourquoi nous adressons un pressant appel à tous pour vous prier :

- d'assister nombreux à nos séances et d'y amener vos amis
- de faire un effort de recrutement, chacun dans son cercle de connaissances
- de nous dire, enfin, si vous approuvez la constitution du nouveau Comité que nous vous présentons et la ligne de conduite qu'il se propose de suivre.

José QUITIN.

* * *

Après lecture et approbation des comptes établis par la trésorière, Mme Thisse-Derouette, bilan qui se clôture, au 10 mai 1974 par un solde créditeur de 12.453 francs, l'Assemblée des membres de la Société liégeoise de Musicologie élit, à l'unanimité, le nouveau Comité présenté ci-dessus.

* * *

Les membres qui n'auraient pas encore versé leur cotisation (200 francs minimum) pour la saison 1974-1975, sont priés de bien vouloir l'adresser au CCP 29.40.01 de la Société liégeoise de Musicologie C/OR Rose Thisse-Derouette, à Liège.
